

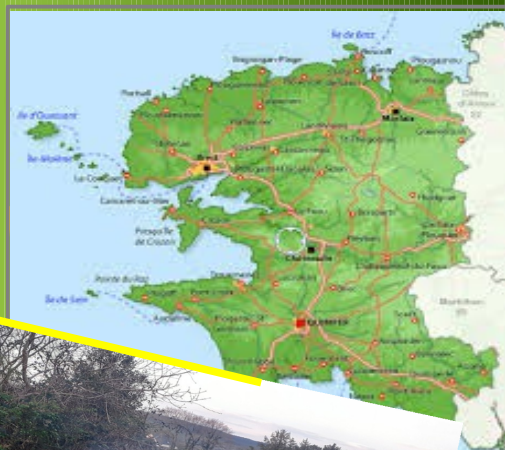
Bulletin d'Informations

N° 18 - MAI 2023

DINEAULT

Site Internet : dineol.fr

Mairie :
02 98 26 00 55
mairie-dineault@orange.fr



Sommaire n°17

Couv : Marché du printemps – L'église,
Départ du personnel – Comité des Fêtes.
P2 : - Edito de Christian HORELLOU.
- Départ du personnel communal.
P3/4/5 : - CR des Conseils Municipaux.
P5 : - La Poste : nouveau service.
- Etat-Civil.
P6 : - Travaux sur la commune : Eglise,
Pumptrack. - Amgmt du Bourg.
P7 : - Marché de Printemps.
- Parking « Epicerie ».
P8 : - Ecole P. DOUGUET (Vanniers)
- Ecole STE ANNE : les cartables...
- Comité des Fêtes : le renouveau.
- Dinéault : Téléconsultation.

P8 : - Repas des Aînés.
P9 : - Frelon asiatique : à combattre.
- Navette Centre Aéré.
- Recensement obligatoire.
P10 : - Téléconsultation.
- CdF Appel à bénévoles
- Ener'gence : Économisez l'eau.
- Enquête : habitudes alimentaires.
P11 : - Ener'gence : le climat.
- La Gendarmerie recrute.
- Vélos : Prime
- Vélos : Brest : Challenge.
P12 : - Sourires de Mômes (PENTREZ)
P13 : - APEA Bon de commande Paëlla.



Directeur de Publication : Christian HORELLOU
Bulletin Municipal conçu, réalisé, imprimé et distribué par le « Comité de Rédaction »
Mairie de DINEAULT. Bulletin Municipal n° : 18. Date d'édition : 17 Mai 2023

Mi-mandat : Nos finances communales en bonne santé.

La situation financière d'une commune est un sujet tout à la fois fondamental et difficile à vulgariser en raison de sa complexité. Alors quelles sont les grandes lignes à retenir après l'exercice 2022 ?

Une capacité d'autofinancement nette qui autorise une bonne marge de manœuvre :

510 000 euros constituent l'excédent 2022 des recettes sur les dépenses de fonctionnement (charges de personnel, charges générales et de gestion courante). Ce résultat est en baisse (- 80 000€ par comparaison avec 2021 qui avait bénéficié d'une prime exceptionnelle liée au PLU). L'ensemble des charges de fonctionnement représentent 470 € par habitant, contre 661€ pour les communes comparables du département et 733€ pour la région. Cet indicateur mesure la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement. Ce niveau d'autofinancement permet de rembourser les emprunts, de financer les investissements et de maintenir le niveau de la fiscalité locale qui dépend de la commune.

Les investissements peuvent se poursuivre à un bon rythme :

En 2022 ils ont concerné les travaux de conservation sur l'Église, désormais achevés, les travaux d'amélioration des performances énergétiques de la salle communale (fenêtre, chaudière) et des travaux de voirie (routes, lotissement Charlès). En 2022, les investissements se sont élevés à 541 euros par habitant contre 370 euros pour les communes comparables du département et de la région.

2023 ne sera pas en reste : Le pumptrack doit être achevé pour les vacances d'été, à destination spécifique des jeunes (et peut-être des moins jeunes !) ; le projet de revitalisation du bourg est en cours d'étude avec une réunion publique le 12 mai. Nous pensons aussi à l'aménagement de l'étage de la maison médicale.

Un endettement en hausse mais maîtrisé :

Cette augmentation est liée à l'emprunt de 500 000 euros au taux fixe de 0,84% sur 20 ans contracté en fin 2021 pour financer une partie des travaux de l'église. Cet emprunt n'était pas nécessaire, notre fond de roulement à fin 2022 s'élève à 1 320 000€, mais nous avons souhaité anticiper les besoins pour les investissements futurs avant la hausse prévisible des taux. Fin 2022, l'endettement est de 450 euros par habitant contre 700 pour la moyenne de la strate. Le nombre d'années d'épargne nécessaire pour rembourser la dette est de 1,3 année sachant que la norme conseillée est de moins de 8 années.

Les indicateurs financiers sont donc bien orientés. Cependant nous devons rester vigilants compte tenu de la conjoncture économique et financière de notre pays : endettement démesuré, inflation, envolée des prix de l'énergie. S'y ajoute l'incapacité à dialoguer et la violence verbale permanente. Quand va-t-on comprendre que ne pas être d'accord ne signifie pas être ennemi et que l'on peut se parler avec courtoisie, argument contre argument ?

Pour notre part, nous sommes concernés par la hausse des prix de l'énergie, notre résultat de fonctionnement 2023 en sera pénalisé de l'ordre de 10%. Nous tâchons, d'être attentifs à nos dépenses quotidiennes, de nous interroger sur la pertinence de nos investissements notamment par rapport à l'environnement, d'obtenir les subventions avec un objectif : poursuivre l'effort d'investissement à votre service.

(Le Maire : Christian HORELLOU).

Personnel communal.

Départs et retraite

C'est en saluant l'ensemble du personnel communal, les conseillers municipaux, la présence des agents retraités, que Christian HORELLOU, Maire, a rendu hommage à celles et ceux qui se dirigent soit vers la retraite, soit vers d'autres opportunités : Marie Claire BRADOL pendant 26 ans au service des enfants à la cantine et à l'école Pierre DOUGUET. Pascal LE BLAYO, spécialiste de l'eau et de l'assainissement et assurant l'entretien des routes et des espaces verts et ce, pendant 25 années. Isabelle MEUNIER, pendant 3 ans comme DGS (Direction Générale des Services) plongeant ainsi dans les finances, préparant les délibérations du Conseil Municipal, assurant la gestion du personnel communal. Marie Claire BRADOL pendant 26 ans au service des enfants à la cantine et à l'école Pierre DOUGUET. Pascal LE BLAYO, spécialiste de l'eau et de l'assainissement et assurant l'entretien des routes et des espaces verts et ce, pendant 25 années. Isabelle MEUNIER, pendant 3 ans comme DGS (Direction Générale des Services) plongeant ainsi dans les finances, préparant les délibérations du Conseil Municipal, assurant la gestion du personnel communal et Marion APPERE qui, outre son mi-temps à l'Agence Postale, a assuré pendant 2 ans, aux côtés de Gwen, des tâches diverses et variées, de la réception toujours chaleureuse du public, au suivi administratif, en passant par la gestion des salles communales et l'état-civil avec efficacité, bonne humeur et sourire malgré les kilomètres parcourus chaque jour pour venir au travail.

« Vous avez été les agents de tous les Dinéaultais remplissant vos fonctions techniques ou administratives avec sérieux et sens de l'accueil, portant ainsi l'image de la commune. Vous avez été, dans votre domaine de compétence un maillon essentiel de notre chaîne de valeurs. Nous élus, nous sommes en CDD, vous les agents, vous assurez la continuité du service au fil des années et des municipalités. » et de conclure avant que ne soient remis les cadeaux traditionnels : « Je vous adresse à tous les quatre, et au nom des Dinéaultais mes remerciements les plus vifs pour votre engagement et votre implication au service de notre commune. »



(C. HORELLOU, M.C BRADOL, Isabelle MEUNIER, Marion APPERE, Pascal LE BLAYO, Hélène POULIQUEN)

(Texte et Images : Guy LE FLOCH)

Le compte-rendu de la séance du 9 février 2023 est adopté à 12 voix pour et 3 abstentions.

Comptes de gestion 2022.

Rapporteur : Christian HORELLOU : M. Christian HORELLOU présente le compte de gestion de la collectivité pour l'année 2022 ainsi que celui du lotissement « Marcel CHARLES ». Pour rappel, les comptes de gestion constituent la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ils doivent être votés préalablement au compte administratif.

Ils n'appellent ni observation ni réserve de la part de l'ordonnateur. (*Unanimité*).

Conseillers	
En exercice	19
Présents	14
Procurations	5
Votants	19

Comptabilité Gle : Comptes Administratifs 2022.

Rapporteur : Eric BODIOU : Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Eric BODIOU, adjoint en charge du budget lui donne acte de la présentation faite du compte administratif (ci-dessous), vote le budget principal et arrête ainsi les comptes, le maire s'étant effectivement retiré au moment du vote. (*15 voix pour et 3 abstentions*).

2022.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
VUE D'ENSEMBLE					A1
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	956 962,18	G	1 466 955,46
	Section d'investissement	B	1 128 129,19	H	1 463 026,28
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	747 168,18
	Report en section d'investissement (001)	D	270 247,47	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 355 338,84	= G+H+I+J	3 677 149,92
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	122 707,73	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	122 707,73	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	956 962,18	= G+I+K	2 214 123,64
	Section d'investissement	= B+D+F	1 521 084,39	= H+J+L	1 463 026,28
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 478 046,57	= G+H+I+J+K+L	3 677 149,92

Il en est de même pour la présentation du compte administratif du lotissement « Marcel CHARLES » : (*Unanimité*).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
VUE D'ENSEMBLE					A1
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	141 469,45	G	119 256,70
	Section d'investissement	B	29 219,20	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	72 227,62
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	30 956,17
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	170 688,65	= G+H+I+J	222 440,49
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	141 469,45	= G+I+K	191 484,32
	Section d'investissement	= B+D+F	29 219,20	= H+J+L	30 956,17
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	170 688,65	= G+H+I+J+K+L	222 440,49

Affectation Résultat 2022.

Rapporteur : Eric BODIOLU : Après avoir entendu le compte administratif de la « Comptabilité générale » de l'exercice 2022, l'assemblée municipale est amenée à se prononcer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022. Après en avoir délibéré, elle prend acte de l'excédent de fonctionnement du budget principal qui s'établit à 1 257 161,46 € au compte administratif de l'exercice 2022.

- Décide d'affecter ainsi ce résultat au budget 2023 de la façon suivante :

- 726 914,15 € à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » ;
- 530 247,31 €, à l'article 002 « Résultat de fonctionnement reporté ». (3 contre).

Taux Impôts Directs 2023

Rapporteur : Christian HORELLOU : Considérant que la Commune de Dinéault entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale, il est demandé au conseil municipal de fixer les taux d'imposition pour l'année 2023 en reconduisant les taux appliqués en 2022, à savoir :- Taxe foncière sur les propriétés bâties (FB) 30,47% - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (FNB) 44,86%. - Taxe d'habitation (TH) sur les résidences secondaires 14,51. (3 abstentions)

Budgets primitifs 2023

Rapporteur : Eric BODIOLU : Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur les budgets primitifs « Comptabilité générale » et « Lotissement Marcel CHARLES » présentés en séance. Ces budgets sont approuvés : Comptabilité Générale : (3 contre), Lotissement Marcel CHARLES (Unanimité)

Bâches des Barnums : Remplacement.

Rapporteur : Christian HORELLOU : Monsieur le Maire donne connaissance à l'Assemblée Municipale du projet d'acquisition de nouvelles bâches (abris et rideaux de cote et de pignon) pour les barnums compte tenu de l'usure du matériel actuel dans le cadre de la location aux particuliers.

Le remplacement de ces équipements est évalué à 11 992,00 € HT. (Unanimité).

Pumptrack. Attribution du marché. Plan de financement

Rapporteur : Christian HORELLOU : Pour rappel, le détail des coûts de l'opération est le suivant : . Maîtrise d'œuvre 11 800 €. - Travaux 121 397,95 €. - Coût total de l'opération 133 197, 95 € HT. Afin de bénéficier d'une subvention de l'Agence Nationale du Sport et d'une subvention sollicitée auprès du Département pour 2023, un plan de financement de cette opération est proposé : Département 14,62 20 000,00 € (obtenue)(14,62%), -A.N.S – Agence Nationale du Sport 60 79 918,76 € (espérée) (60%) soit un total de recettes de 99..

918,79 €, laissant pour la commune un Autofinancement de 1 25,37 33 279,19 €. L'attribution du marché est faite à la sté EUROVIA.(Unanimité).

Ecole Ste Anne Subvention supplémentaire

Rapporteur : Christian HORELLOU: La Commune de Dinéault prend en charge les dépenses de fonctionnement de l'école privée Sainte-Anne, sous contrat d'association avec l'Etat, dans les mêmes conditions que les classes correspondantes de l'école publique.

Après versement de ces subventions à l'école Sainte Anne au titre de l'année 2022, il est constaté un reste à charge sur les coûts de garderie de 360,17 € et de 1 208,06 € pour la restauration. Le conseil municipal valide le versement de ce complément. (3 contre).

Maison Médicale : contrat de bail.

Rapporteur : Christian HORELLOU: La Commune de Dinéault est propriétaire d'un local à usage de maison médicale situé 9 rue du Chap. Ce bâtiment comporte sur deux étages quatre locaux à usage professionnels pour des praticiens, un logement de fonction et une salle d'attente commune. Une kinésithérapeute-ostéopathe est intéressée pour y installer son activité à compter du 14 août 2023. Aussi, il est proposé au conseil municipal d'établir un bail à usage professionnel entre la commune de Dinéault et le praticien selon les termes suivants

- Salle de consultation d'une superficie d'environ 25 m2 et salle d'attente au rez-de-chaussée. • : Bail professionnel d'une durée de 6 ans • Date indicative de prise d'effet du bail : 14 août 2023 • Montant du loyer : 250 € / mois.indexé annuellement selon l'indice trimestriel des loyers des activités tertiaires (ILAT) publié par l'INSEE. L'indice de base retenu étant le dernier indice connu à la signature de l'acte. • Le ménage des parties communes est à charge de la collectivité. - Gratuité des charges la première année. (Unanimité).

Curage- Dérasement – Busage. 2023/24/25

Rapporteur : Eric BODIOLU : L'adjoint en charge de la voirie indique que ce programme de travaux est conclu pour trois années 2023, 2024 et 2025 sans revalorisation. Il informe que deux entreprises ont été consultées en ce qui concerne le curage des fossés et l'arasement des accotements, avec évacuation des matériaux, pour une longueur cumulée supérieure à 1 km. Le conseil municipal, :- Décide que les travaux de curage et de dérasement des accotements pour plus de 1 000 mètres linéaires seront confiés à l'entreprise E.T.A INIAL

- Accepte l'offre de la société JEAN GOASGUEN & FILS pour la réalisation de travaux de busage. (Unanimité)

(Suite : page suivante).



Décision du Maire : - Acquisition d'un drapeau de commémoration 1939/1945 : 988,00. - Contrat de prestations de services : (LABOCEA)Analyses d'eau et prélèvements (3 passage pour 2023) : 446,49 €. - Acquisition de 25 tables, 1 chariot pour la salle de la Tour d'Auvergne : 1 984 €



Questions diverses : • Cession de la VC n°84 pour Monsieur et Madame RICHARDS : dossier mis en attente suite à un désaccord entre les parties.

CM du 20 avril 2023

Acquisition d'un bien par voie de préemption

Rapporteur : Christian HORELLOU : La parcelle AB434 est située en zone U du PLU, en centre bourg de Dinéault à proximité des commerces et des services à la population, Un des choix retenus dans le PADD du PLU est d'accueillir une population nouvelle tout en limitant la consommation foncière notamment en affirmant la place prépondérante du bourg,

Le renforcement du bourg et l'amélioration de son image passent par l'investissement des espaces libres afin de donner une forme compacte à l'agglomération,

La commune de Dinéault souhaite aménager cette parcelle d'une surface suffisante pour accueillir plusieurs logements en application d'une densité minimale de 15 logements/ha.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Maire propose de préempter le bien en vue de permettre un prolongement de la densification du centre-bourg. Il est décidé d'acquérir par voie de préemption un terrain situé Rue du Yed 29150 Dinéault, cadastré AB434 pour une surface totale de 1 326 m² au prix de 40 000 €, (*Unanimité*)..

Conseillers	
En exercice	19
Présents	13
Procurations	0
Votants	13

Amgmt du bourg. Plan de financement.

Rapporteur : Christian HORELLOU : (Cette délibération annule et remplace celle du 8 février 2023, suite à une demande de subvention de la DSIL)

Lors des commissions travaux réunies le 5 octobre et le 13 décembre 2022, le maître d'œuvre a présenté les premières orientations relatives à l'aménagement du bourg (phase esquisse). L'estimation pour la réalisation des travaux est détaillée comme suit :

- Rue Menez Ty Lor : 430 311 € HT - Rue du Chap : 548 945 € HT. - Maîtrise d'œuvre 55 950 €. Le coût total de l'opération s'élève donc à 1 035 950 € H.T. Afin de bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), du Fond vert 2023 et d'une subvention sollicitée auprès de la Région Bretagne, un nouveau plan de financement de cette opération est proposé : DETR : 100 000,00 € (9,65%)(notifié), Département – Pacte Territorial, volet 2 : 100 000,00 €.- D.S.I.L 2023 : 207 190.00 € (20 %). - Fond Vert 2023 103 595.00 € (10 %). - Région - Bien Vivre partout en Bretagne 207 190.00 € (20 %), soit un total de recettes de 717 975 € (69,30%), nécessitant un autofinancement de la commune de 317 975,00 € (30,70%). (*2 abstentions*).



Questions diverses : • Achats de pièges à frelons avant le 15 mai 2023



Votre Agence Postale est ouverte du mardi au vendredi de 8h à 12H et le samedi de 9h30 à 12H. Vous pouvez, bien sûr, y effectuer tous vos envois de courriers, Lettres recommandées et colis pour la France, l'International et l'Outre-mer. Vous y trouverez des enveloppes Prêtes à Poster ainsi que des emballages Colis Prêts à envoyer en différents formats, pour la France comme pour l'international. Mais votre Agence

Postale vous propose d'autres Services :- La Poste Mobile avec des forfaits de téléphonie mobile et des kits prépayés. - Des offres « Veiller Sur Mes Parents » destinées à faciliter la vie des séniors : - La visite du facteur pour assurer un échange convivial et bienveillant afin de détecter les besoins éventuels et rassurer les proches - Des services de téléassistance à domicile mais aussi en mobilité grâce à un boîtier nomade. - Une tablette numérique Ardoiz simple à utiliser car adaptée à des utilisateurs novices non familiers des usages numériques. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à solliciter l'Agence Postale qui en informera un Responsable du bureau de Poste de Châteaulin qui saura vous contacter pour davantage d'explications et même venir à votre rencontre à Dinéault, sans aucun engagement de votre part, évidemment.

(Communiqué : La Poste)



Naissances :

- Aimy **BONVOUST-BERNET** le 17/03/2023

Mariages :

- Nina **MAGUET** et Clément **NICOLAS** LE 29/03/2023

Décès : - Jacques **NICOLAS**, 80 ans, le 16 mars.

- Yvonne **GOURITEN** née **MOULIN**, 82 ans, le 27 mars.

- Marie **KERHOAS** née **BRELIVET**, 88 ans, le 12 avri.l

Travaux sur la commune.

L'église : Les cloches sonnent...

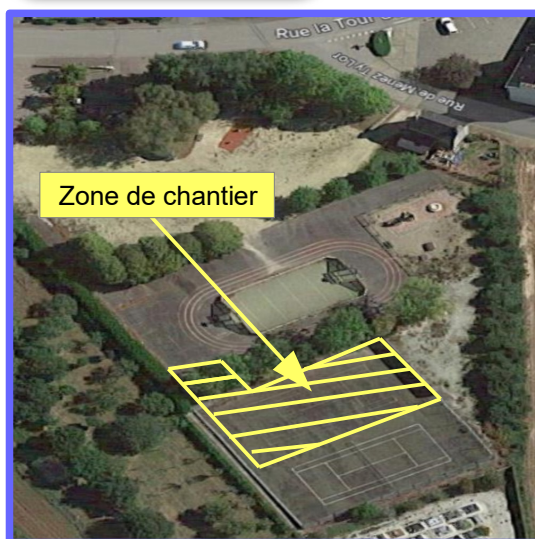
Une longue année d'attente et un beau résultat final: le pignon occidental et le clocher ont retrouvé leur faste d'antan, laissant apparaître les magnifiques contrastes des pierres de taille en granite et kersantite pour la majorité.

Ce pignon est surmonté d'une tour carrée portant la chambre des cloches ceinte d'une balustrade et la flèche ajourée. La traverse sud et le sommet de la chambre des cloches portent respectivement les dates de 1632 et 1635 ainsi que les noms des fabriciens : I. Guillou et G. Guillemot. L'intérieur de l'église est orné de statues aux thèmes rares, dont une belle Trinité et un saint Yves. Les bannières de procession entourent le maître-autel. L'église a été remaniée en 1837 et possède de magnifiques vitraux, dont un de la Nativité, plutôt rare en Finistère. L'éclairage de l'ensemble de l'église a été revu et corrigé : aujourd'hui la luminosité aux couleurs pastels donne une intensité de sérénité au chœur de l'église. Et maintenant... les cloches sonnent et l'église Sainte Marie Madeleine peut accueillir ses fidèles....



Le Pumptrack.

Pour faire suite à l'avant-projet sur papier, place au travail sur le terrain !



C'était l'objet de la dernière réunion du lundi 24 avril qui a réuni Christian RICHEZ de la Sté URBAN SPORTS ENGINEERING de Vannes et responsable de la création de ce circuit, Mathieu TALEC de l'entreprise TALEC de Plouguerneau qui sera chargée du modelage des creux et des bosses et Julien CHEVREL de l'entreprise EUROVIA qui aura la lourde responsabilité, d'abord de suivre ce chantier et surtout d'assurer l'enrobé et les peintures.

Accompagnés de Christian HORELLOU, Maire et de Guy LE FLOC'H, Adjoint aux travaux, ils ont pris les repères essentiels pour mener à bien ce chantier bien plus délicat qu'il n'y paraît. Pour faciliter ce travail, 3 arbres ont été coupés ainsi qu'une partie de la haie ; lors du démarrage des travaux, il restera le dessouchage à effectuer dans l'emprise du pumptrack.

Niveaux, pentes, longueurs, largeurs, dénivelés sont nécessaires pour vérifier l'évacuation de l'eau captée dans les trous.

Enfin les limites de l'engazonnement ont été définies... L'objectif de fin juin est maintenu pour la fin des travaux !

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)

L'aménagement du bourg.

à l'approche du cœur/place de l'église. - Créations d'écluses et sas vélos en différentes séquences des itinéraires. - Relocalisation et aménagement de quais bus accessibles: Principes à valider par les gestionnaires (Région). - A confirmer: généralisation du régime priorité à droite. - Généralisation des stationnements perméables (dalles et pavés gazon, terre-pierre...) et de la gestion superficielle des eaux de ruissellement. - Installation d'une trame végétale et arborée compatible avec les contraintes d'espace et de fonctionnement (circulation engins agricoles notamment).

Une réunion publique a présenté le vendredi 12 mai à la salle Ménez Ty Lor un peu plus en détails ce projet.

(Extraits de la synthèse établie par ATELIER LIEU-DIT Paysagistes concepteurs - urbanistes)

Le Marché du Printemps

Le « Marché du Printemps » ! Le titre n'est pas usurpé, loin s'en faut : Marché, il y en a eu un et non des moindres ! De Printemps ? Le soleil de ce dimanche de Pâques était radieux ! Et pour certaines associations le travail déjà commencé la veille, allait trouver sa finalité dans les prochaines heures. En effet, tout proche de la Halle couverte, les rougeurs des tisons de bois s'accrochent encore aux fumerolles du matin. Ici, toute la nuit, les spécialistes de la cuisson de cochons grillés ont œuvré, méticuleusement, à maintenir la température idéale pour préparer près de 400 parts de viande qui ont rassasié quelques 200 convives venus sur place pour la dégustation, tandis que 200 autres parts s'en allaient satisfaire les connaisseurs qui ne s'étaient pas déplacés.



Il y avait donc foule sous les tentes disposées dans l'espace de l'aire de jeux. Et que dire des exposants : plus d'une vingtaine avait monté leur étalage pour proposer aux visiteurs un très large éventail de leurs réalisations artisanales que ce soit bijoux, jouets en bois, produits du terroir ou autres curiosités. La panoplie d'images diffusée sur ces pages est un pâle reflet du succès qu'a connu ce marché et la restauration de plein air, d'autant que d'autres « activités » venaient s'ajouter à cette grande effervescence.



Par exemple : l'exposition et le défilé des anciens vélocipèdes ou plutôt des anciennes bécanes permettaient à bon nombre de curieux de se rappeler ces bonnes vieilles « pétoires » qui, parfois, peinaient à transporter le ou les passagers à leur destinations !...



Souvenirs, souvenirs... Et que dire de cette traditionnelle « Chasse aux Œufs » qui voyait s'éparpiller des dizaines d'enfants (et d'adultes) dans le Jardin du Presbytère à la recherche des bouchons semés çà et là. Ceux-ci étaient ensuite échangés contre des chocolats et ultime récompense : un œuf magnifique et de taille géante, confectionné et offert par le boulanger-pâtissier Patrice LE HENAFF a été remis à celui (ou celle) qui a découvert le gros bouchon, le mieux caché en principe, et synonyme de gros lot.



C'est ainsi que la journée s'est quasiment achevée permettant aux nombreux bénévoles de retrouver...le repos !

(Texte : Guy LE FLOC'H, Images : André GOURLAN, Marie Louise BURLLOT).

DINEAULT

Divers
L'épicerie



RAPPEL :

Les places de stationnement devant l'épicerie sont des **arrêts minutes** et ne doivent servir qu'aux clients de la supérette, notamment aux personnes à mobilité réduite. Laissez leur cette place qui leur facilite la vie...

Pensez-y !

8

8 Mai 1945 Fin de la guerre 1939/1945

Le 8 mai 1945 marque la date d'un événement historique : la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde guerre mondiale.

Cette 78ème cérémonie, gérée par Jean-Luc VERBRUGGE, devant le

Monument aux Morts était rehaussée d'un piquet d'honneur d'élèves gendarmes de l'École de Gendarmerie de Dinéault placé sous les ordres de l'adjudante Virginie DURDON.

Christian HORELLOU, Maire, a adressé le message du Mi-

Ministre des Armées et de la secrétaire d'État puis a déposé une gerbe, accompagné du lieutenant Lucas MORE de l'Armée de l'Air, de deux jeunes de la commune : Louis STEREN et Achille MONDORGE. « *Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé* ». La minute de silence et l'hymne national ont précédé le salut des autorités aux porte-drapeaux et anciens combattants. L'invitation au vin d'honneur a clôturé cette matinée.



(Texte : Guy LE FLOC'H. Image : Florian BROTHELANDE)

École Pierre DOUGUET : Les Vanniers

Dans le cadre du projet éco-école Solidarité et Biodiversité, les élèves de CM1-CM2 de l'école Pierre-Douquet de Dinéault ont accueilli, ce vendredi 10 mars 2023, deux bénévoles vanniers du Musée des Vieux Métiers d'Argol, ainsi qu'une personne chargée de la communication.

Il s'agissait, cette fois-ci, d'apprendre à réaliser des tontines en osier, projet de partenariat proposé par les BTS Développement et animations des territoires ruraux (DART) du lycée de l'Aulne, à Châteaulin, lors d'un café papote. À l'origine, les tontines servaient de sacs et de pots d'emballage,

pour le transport des plantes. Aujourd'hui, ces dernières sont utilisées comme support, pour soutenir les plantes grimpantes et les aider à garder une belle silhouette tout au long de leur croissance.

Rencontres à l'abbaye de Daoulas en juin :

Les enfants ont appris à tresser l'osier, afin d'obtenir un cercle autour du pot, puis dresser les branches d'osier, pour permettre à la plante de s'agripper.

Ces tontines pourront aussi devenir des « jardins voyageurs » pour le projet avec l'Office central de la coopération à l'école (OCCE). Les rencontres se dérouleront à l'abbaye de Daoulas, en juin.

(Texte et image Béatrice Neveu)



École Ste Anne : Les Cartables aux orties...

Les élèves de l'école Sainte Anne de Dinéault ont mis les « cartables aux orties », le vendredi 7 avril 2023, et profité pleinement de leur journée autour d'ateliers organisés par l'équipe pédagogique.

Chaque équipe composée de sept enfants a ainsi pu s'initier à la cuisine, au bricolage, au skateboard ou

encore à mettre son imagination à l'épreuve, pour concevoir des histoires contées. « C'est une façon de faire la classe différemment, d'apprendre autrement et de renforcer ses compétences sociales. Au travers des divers ateliers, mathématiques et français ne sont pas oubliés », précise Nicolas KERBRAT, directeur du multi-site de l'enseignement catholique, des écoles Sainte-Anne de Dinéault et Saint-Joseph de la Plaine, à Châteaulin.

L'après-midi a été consacrée à la réalisation collective d'une fresque, aux jeux de société, aux chants et, avant de profiter de ce week-end de Pâques, à une chasse aux œufs organisée pour le plus grand plaisir des gourmands.

(Texte et image : APEL)



N. KERBRAT en compagnie de quelques enfants.

Comité des Fêtes : La relance...

Le nouveau bureau :

Co-présidents :

- Sylvain CATHELOT
- Sébastien PAPET

Co-trésoriers :

- Cindy LE TARNEC
- Julie QUEMENEUR

Co-secrétaires :

- Elise RAOUL
- Sabrina MORNET
- Véronique MONDORGE

Le vendredi 14 avril 2023, s'est déroulée l'assemblée générale du Comité des Fêtes de Dinéault, mis en sommeil depuis février 2022, en présence d'une vingtaine de participants. Le but de cette réunion était de former un nouveau bureau, de dépoussiérer les statuts et de définir les projets et pistes d'actions à venir. Les bé-

névoles sont très motivés et pleins d'idées nouvelles afin d'ani-

mer la commune tout au long de l'année, et particulièrement pendant les fêtes communales de la Pentecôte qui se dérouleront les 27, 28 et 29 mai. D'ores et déjà, un spectacle pyrotechnique avec la Cie DHARMA a été réservé par la mairie et se déroulera le samedi 27 mai à la nuit tombée. Une nouvelle réunion est prévue très prochainement afin d'affiner le programme des fêtes communales.

C'est avec plaisir que la Municipalité salue ce renouveau. (Texte et photo : Marie Louise BURLLOT)



De gauche à droite, Sabrina MORNET, Julie QUEMENEUR, Véronique MONDORGE, Élise RAOUL, Sylvain CATHALOT, Cindy LE TARNEC. (absent, Sébastien PAPET).

Le FRELON ASIATIQUE, à combattre...

Frelon asiatique : tout le monde est concerné !

Le frelon asiatique est présent en France depuis 2004, en Finistère depuis 2011 et sa densité ne cesse d'augmenter, notamment dans notre département en raison de l'effet « péninsule » (les frelons ne pouvant aller plus à l'ouest se concentrent sur les côtes et dans les zones urbaines). En 2022, 8110 nids ont été détruits dans le 29. Ce frelon se développe particulièrement rapidement car il n'a pas de prédateur.

Pourquoi est-ce un problème ? En premier lieu parce que c'est un danger pour tous les insectes pollinisateurs : le frelon asiatique se nourrit de pollinisateurs (qu'ils attaquent pour leurs protéines dont ils nourrissent leurs larves) ; on estime qu'un nid de frelons asiatiques consomme environ 150 000 insectes. Multiplié par des milliers de nids, on mesure l'impact sur la pollinisation des fruitiers, des légumes, des cultures : moins de pollinisation = moins de récoltes ! Le frelon asiatique n'est donc pas un problème que pour les apiculteurs dont il détruit des ruches entières mais il concerne aussi les agriculteurs et tous ceux qui ont un potager et/ou des arbres fruitiers.

En second lieu parce que les nids primaires de frelons asiatiques peuvent se situer dans les habitations, les tas de bois, les haies, etc... : les déranger par inadvertance peut être source de désagréments... piquants, voire d'accidents graves.

Que faire ? Pour limiter la prolifération des frelons il est préférable d'agir en début de cycle, au printemps, quand la reine fondatrice bâtit son nid primaire. Car cette reine va produire dans la saison entre 13 000 et 20 000 individus, dont environ 400 à 500 jeunes reines qui, elles-mêmes, vont proliférer. Quand le nid sera trop petit, un nid secondaire sera bâti, souvent à proximité du premier. Ce sont ces nids secondaires qu'on aperçoit en haut des arbres et qui peuvent atteindre 1 mètre de hauteur ! En piégeant les reines en début de saison, on limite donc l'expansion exponentielle de sa descendance.

Comment piéger ? En installant au printemps des pièges à proximité des endroits où, l'année passée, on a observé des nids. Il existe 2 sortes de pièges : les pièges non sélectifs (qui attirent tous les insectes...ce qui n'est donc pas idéal, car le but c'est quand même de protéger les insectes) et les pièges sélectifs (où tous les insectes peuvent entrer et sortir... sauf le frelon asiatique qui est coincé par sa grande taille et ne peut ressortir par les alvéoles du piège). L'idéal est d'installer ces pièges en avril pour piéger de manière précoce les reines.

Que fait notre commune ? D'une part elle sensibilise la communauté de communes, qui finance la destruction des nids, pour mettre en place un programme coordonné de lutte. D'autre part, sans attendre, dès avril 2023, elle a acquis une dizaine de pièges sélectifs à positionner près des lieux où des nids ont été observés l'an dernier (en 2022, 47 nids ont été détruits sur le territoire de la commune), de manière à commencer piéger des reines de frelons dès ce printemps.

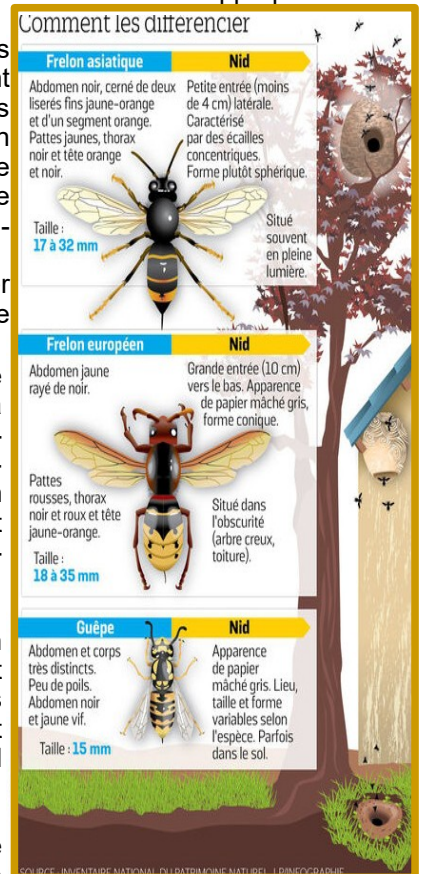
Comment le reconnaître ? Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est à dominante noire avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et l'extrémité de ses pattes est jaune. Il mesure entre 17 et 32 mm.



La photo de droite montre un exemplaire de piège acquis par la commune.

Les insectes rentrent par les deux sortes d'entonnoirs,

attirés par l'odeur de l'appât qui se trouve dans le compartiment inférieur, sous la trame fine. Tous peuvent ressortir...sauf les Frelons Asiatiques. C'est l'intérêt de ce piège sélectif car la plupart des autres pièges du commerce attrapent tout, y compris des pollinisateurs utiles. (Texte et photos : Marie -Hélène POTTARD, Vincent TRUELLE)



Navette pour Centre aéré

Petite info pour les écoliers de Dinéault : la commune ne possédant pas de centre de loisirs, la mairie a mis en place avec la collaboration du Taxi Le Philippe des navettes, les mercredis et jours de vacances, qui sont prises en charge par la mairie. La navette part de la place de la mairie le matin au centre aéré de Plomodiern et ramène les enfants en fin d'après-midi sur le parking de la mairie. Pour tous renseignements contacter le secrétariat de la mairie : 02.98.26.00.55. (Infos : Mairie)

Recensement obligatoire

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à la mairie de votre domicile, à partir de votre 16e anniversaire. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois qui suivent pour le faire. Cette formalité est obligatoire. Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Documents à fournir : - une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française). - un livret de famille. - un justificatif de domicile. Après avoir fait votre recensement citoyen, vous obtenez une attestation de recensement, indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France. Renseignements : mairie de Dinéault : 02 98 26 00 55 (Infos : Mairie)

DINEAULT Télé-consultation

Depuis quelques semaines, vous pouvez téléconsultez à la pharmacie de Dinéault ! Il n'y a pas de rendez-vous à prendre et l'attente est de 15 min. maximum. Muni de vos cartes « Vitale » et bancaire, Véronique et Céline vous aident à créer votre compte sur le logiciel de consultation « Maia », et hop, c'est parti. Le visage du médecin apparaît sur l'écran et la consultation peut débuter. Le médecin pourra vous demander d'utiliser les objets connectés mis à votre disposition : un stéthoscope pour écouter les battements de votre cœur et une petite caméra pour explorer oreilles, gorge et peau. Une fois le diagnostic établi, une ordonnance sera éditée si besoin. Le règlement de la consultation de 25 € se fera par carte bancaire et vous serez remboursé comme pour une consultation classique. Cette médecine connectée tend à se développer dans les zones frappées par la pénurie de professionnels de santé, offrant ainsi une solution à ceux qui n'ont pas de médecin traitant (Texte : Céline DEBARD)



DINEAULT Repas des Aînés



Organisé par le CCAS, le repas des Aînés aura lieu le **jeudi 15 juin** à 12 heures à la salle de La Tour d'Auvergne. Réservé aux 70 ans et plus, vous devez vous inscrire à la mairie (02 98 26 00 55) pour le vendredi 9 juin au plus tard.

(Texte : CCAS)

LE COMITÉ DES FÊTES DE DINEAULT

DERNIERE MINUTE !
APPEL À BÉNÉVOLES

MONTAGE
SÉCURITÉ
TENUE DES STANDS
RESTAURATION
BUVETTE
DÉMONTAGE

VOIR RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS
COMITEDESFEITESDINEAULT@GMAIL.COM



PROGRAMME des Fêtes Communales

Le Comité des Fêtes est en pleine préparation des fêtes de Dinéault qui se dérouleront du 27 au 29 Mai 2023. Au programme et sous réserve :

Samedi 27 : Concours de pétanque, jeux bretons, paella, buvette, spectacle son et lumière, **Dimanche 28** : Jeux enfants et adultes, **Lundi 29** : Course de vélo (enfants).

La fête foraine animera le bourg pendant ces 3 jours.

Le Comité de Fêtes a **besoin de bénévoles** pour la réussite de cet événement. Nous appelons toutes les personnes motivées à **prendre contact** avec nous.

Comment ?

Par mail: comitedesfetesdedineault@gmail.com

Auprès des **commerçants** de Dineault,

Sur les **réseaux sociaux** (Instagram, Facebook...).

(Véronique MONDORGE, secrétaire du Comité des Fêtes de Dinéault)

5 RDV POUR AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT

Divers En'ergence Le Climat



Atelier «Pourquoi et comment réduire ses consommations d'eau ?»
Le 16 mai à 18h30 à la salle des fêtes de Châteaulin



Café débat «Le photovoltaïque, une solution pour diminuer ses factures ? »
Le 8 juin à 18h30 au Run ar Puñs à Châteaulin



Atelier «Fresque du Climat»
Le 28 juin de 18h à 21h à Châteaulin - Salle Penmez



Animations ludiques pour petits et grands avec le camion Climat Déclic
Le 21 avril à la braderie du Secours Populaire à Châteaulin
Le 2 juin au marché de Plomodiern



ENTIÈREMENT GRATUIT
ET OUVERT À TOUS.TES
Tous les détails sur :
www.energence.bzh

Divers Présentation au Drapeau



L'École de Gendarmerie de DINEAULT, prévoit une « **Présentation au Drapeau** » le jeudi 1er juin à 11 h au bourg de DINEAULT.

Elle invite la population à assister à ce moment d'une solennité intense, la journée de présentation au drapeau étant notamment l'opportunité d'encouragements à « leurs chers élèves » ; conçue comme une prise d'armes, elle se termine généralement par un défilé.

Divers Enquête Alimentaire

Habitudes Alimentaires

Etudiante en Master 2 à l'école d'ingénieur Institut Agro, en Sciences Halieutiques et Aquacoles, Maud GEORGELIN, travaille sur la valorisation de la consommation des produits de la mer locaux et durables dans le pays de Brest, et cherche à connaître les habitudes alimentaires des habitants du pays de Brest, à travers un questionnaire, gratuit et anonyme, accessible à l'adresse suivante :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf1irCDx3bdALG1gWWCtgdNby7IDFq3MEjwh-kSu4K2YvUblw/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0>

Site internet de l'association AUX GOUTS DU JOUR, association qui forme, sensibilise et accompagne sur les différentes thématiques liées à l'alimentation : < <http://association-alimentation.fr/> >.

Maud Georgelin < maudgeorgelin.agdj@gmail.com > 06.65.04.41.44

Divers : Economisons l'eau

Energence



Ces petits objets qui nous font faire des économies d'eau et d'euros ! Un français consomme en moyenne 143 litres d'eau potable par jour. C'est beaucoup, surtout en ces temps de sécheresse où l'eau devient précieuse ! 39% de cette eau est utilisée pour l'hygiène corporelle et 20% part dans la chasse d'eau des toilettes. Il existe des petits équipements simples à installer

dans son logement pour économiser l'eau et également réduire sa facture. Le mousseur ou aérateur est un petit dispositif (mâle ou femelle) à installer sur votre robinet. Il injecte des minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. Le débit du robinet est ainsi réduit de 30 à 50% sans que la pression ne diminue. Son prix d'achat est inférieur à 10 euros.

La douchette économe permet de réaliser jusqu'à 75% d'économie. Elle se met à la place du pommeau d'eau de votre douche et va permettre d'avoir un débit entre 7 et 10 l/min contre 15 à 20 l/min pour une douchette classique.

Pour finir, une petite astuce pour les toilettes : remplir une bouteille d'eau en plastique (avec de l'eau de pluie, c'est encore mieux) et la mettre dans le réservoir. Cela réduit d'autant le volume d'eau de votre réservoir sans gêner le fonctionnement. Il y a des petits investissements qui valent le coup ! Energence / 02 98 33 15 14 (Communiqué Energence).

Divers : La Gendarmerie recrute

La gendarmerie du Finistère (groupement, escadron, école, gendarmerie maritime, gendarmerie des transports aériens) organise des journées portes ouvertes les **3 et 4 juin 2023 à l'escadron de gendarmerie de Brest**.

Ces premières Journées Portes Ouvertes (JPO) de la gendarmerie s'inscrivent dans une forte dynamique de recrutement puisqu'en 2023, la Gendarmerie Nationale recrutera 12 000 personnels. Cet événement sera l'occasion de présenter nos différentes compétences et moyens avec des unités d'intervention, mais également des équipes cynophiles, des hélicoptères, brigades nautiques, motards, techniciens d'identification criminelle, et de faire découvrir le panel des métiers ouverts. **PORTES OUVERTES les 3 et 4 JUIN à BREST.** (Communiqué de la Gendarmerie)



Vélos : Prime de Conversion

S'inscrivant dans le combat pour la transition énergétique, l'Etat a revu sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique, vous pouvez, sous réserve d'éligibilité, bénéficier d'une aide financière : les critères d'attribution ont été revus, à partir du 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par

part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022). Si vous avez plus de 18 ans, résidez en France et que vous possédez des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide. Explications, calculs des aides et requête sont disponibles sur le site suivant :

« <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> »

Vous pouvez faire valoir vos droits pendant les 6 mois après la date de facturation du vélo.

(Source : Ministère de la Transition Énergétique)



PAYS de BREST Challenge Vélo

Cette année encore « Brest à Pied et à Vélo », association de promotion des mobilités actives sur le Pays de Brest, organise à l'occasion de Mai à Vélo, avec d'autres associations du Collectif Bicyclette Bretagne, le défi "Tout à Vélo". Le challenge "Tout à Vélo" vise à convertir du temps de trajet en temps d'activité physique (lutte contre la sédentarité, économies de carburant et maîtrise des dépenses domestiques par les ménages, action individuelle contre le changement climatique, contribution à l'amélioration de la sécurité routière et de la réduction des nuisances sonores par la baisse du trafic automobile).

Tous les publics peuvent participer à "Tout à vélo" : enfants, seniors, valides et personnes en situation de handicap, salariés et personnes sans emploi, cyclistes du quotidien expérimentés ou non, associations, collectivités territoriales, établissements scolaires et universitaires, entreprises et autres structures para-publiques, de se défier au cours d'un challenge d'activité à vélo. Les individus isolés (auto-entrepreneurs, artisans, retraité.e.s, personnes sans emploi exclues des statistiques, etc.) peuvent rejoindre une équipe "Je suis tout seul", mais surtout convaincre leurs connaissances de les rejoindre dans une nouvelle équipe. L'objectif, comme les années précédentes, est de faire parcourir le plus de kilomètres à l'aide d'un cycle classique ou à assistance électrique (bicyclettes, tricycles, trikes, vélos adaptés, vélos cargos, vélomobile, etc.). Tous les trajets au quotidien enregistrés sur le site Internet de l'organisation du challenge la plus proche de votre territoire sont pris en compte, et des classements sont établis en individuel et par équipe. Tout.e cycliste inscrit.e au challenge "Tout à Vélo" pourra se voir attribuer des lots par tirage au sort, indépendamment de tout classement, moyennant d'avoir parcouru un minimum de kilomètres dans sa catégorie (cycliste novice, occasionnel, régulier). Lundi au vendredi de 9h à 18h. 09 81 62 70 20. **Contact** : challenge@bapav.org. **Inscriptions** : <https://brest.challenge-velo.bzh>.

(Communiqué : Pays de Brest)



L'expression
de
l'opposition

Pas de communiqué

L'association «SOURIRE DE MÔMES» a le plaisir de vous faire part de la tenue de son week-end caritatif au profit d'enfants malades ou touchés de handicap.

. En effet, grâce à l'engagement des élus locaux, des municipalités de la baie de Douarnenez, de la Gendarmerie Nationale, du Ministère des Armées, Terre, Air, Mer, de la direction Régionale de l'aviation civile, des services de la Préfecture du Finistère, du Conseil Général du Finistère, des acteurs économiques régionaux, «SOURIRE DE MÔMES» vous donne rendez-vous le week-end du **10 et 11 juin 2023** en baie de Douarnenez sur le site de St Nic Pentrez pour participer au premier meeting aérien caritatif de Bretagne.

Sous réserve pour certaines participations, le programme de la journée du dimanche 11 juin 2023 présentera au public : Les voiles anciennes bateaux du patrimoine. - Les aéronefs anciens de l'Aéronautique navale. - Les démonstrations des unités d'intervention du GIGN. - Les appareils actuels de la flotte embarquée, - la patrouille maritime.- L'exceptionnelle participation de la **Patrouille de France** avec son show de réputation mondiale. - La musique de la 9ème Brigade d'Infanterie de Marine de Vannes. Les bagads locaux. - Diverses animations dédiées aux enfants malades que nous devons aider. L'objet de cette manifestation, son caractère officiel ainsi que le soutien et participation des grands corps de Défense de notre pays, nous ont conduit à baptiser l'événement « L'ARMÉE SOURIT AUX MÔMES ».

2 systèmes de tarifs d'entrée : ➤ **Le samedi : Participation «Libre&Consciente»** laissant à chacun le choix de sa participation. **SAMEDI ON DONNE CE QU'ON VEUT, CE QU'ON PEUT ! Mais le billet d'entrée reste**

obligatoire. En ligne : < <https://www.billetweb.fr/billetterie-meeting-aerien-2023> >

➤ **Le dimanche** - Tarif fixe (afin d'honorer notre engagement auprès des enfants). De 10h00 à 19h00. Tarif normal: 12 € en ligne -17 € en caisse. - Demandeur d'emploi/Personne à mobilité réduite : 8 € en ligne -9 € en caisse. - Enfant 12/18 ans : 5 € en ligne -6 € en caisse. - Moins de 12 ans : gratuit. - Parking camping car : 10 € en ligne -20 € en caisse. **En ligne : < <https://www.billetweb.fr/billetterie-meeting-aerien-2023> >**.

Le Site de l'association : <https://www.souriredemomes.org/>. Bien des soutiens pour cette manifestation unique en Finistère dont l'unique objectif est de permettre aux enfants d'accéder à une meilleure qualité de vie au travers de l'acquisition de matériels spécifique pour leur bien-être au quotidien (allant de 2000€ à 4000€), afin de pouvoir leur apporter un moment de bonheur salubre dans ce dur combat que livrent ces enfants et leurs familles.



Frédéric MASSUYEAU : • Président - Fondateur de l'association « Sourire de Mômes », • Organisateur du meeting aérien « Dépassons les nuages » !

« L'incompréhension de la maladie mérite notre plus grande générosité et je sais compter sur votre soutien. Ainsi c'est avec plaisir que l'association Sourire de Mômes souhaite partager avec vous cette grande aventure à valeur humaine. Voir voler un avion reste le rêve de beaucoup d'enfants et ce n'est pas la maladie qui doit les empêcher de rêver ! Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin ! Merci à tous ! »



Philippe PAUL • Sénateur du Finistère, - Vice Président des Affaires Étrangères de la Défense & des Forces armées., • Soutient l'Association depuis sa création « Les 10 et 11 juin auront lieu dans le Finistère, un GRAND rendez-vous de la Solidarité et de Générosité. Dans une société malmenée et ou malheureusement souvent l'individualisme règne de plus en plus, le Grande Famille des Militaires se rejoint pour une très belle Cause... L'Aide aux enfants malades ! Merci pour ce grand moment d'humanité et de partage. Car aujourd'hui, encore plus d'hier, Personne ne doit être laissé sur le bas côté ! Un grand Merci également au Chef d'orchestre de cette organisation, Frédéric, bravo pour son dévouement et son extrême bienveillance naturelle ce depuis des années ! Aussi, nous, et, Sourire de Mômes comptons sur vous pour participer à ce rendez-vous. Venez nombreux ! »



Maël DE CALAN • Président du Conseil départemental du Finistère. « Le Conseil départemental du Finistère ayant fait du handicap la priorité de son mandat, il m'est apparu évident comme Président d'aider l'association « Sourire de Mômes » dans l'organisation de son meeting aérien en Finistère. L'objet de ce meeting, d'aider à financer du matériel pour des enfants en situation de handicap, entre en effet en parfaite résonance avec le plan handicap lancé il y a 1 an par le Conseil départemental. Le Département relèvera son objectif de faire du Finistère un territoire modèle dans l'inclusion du handicap en soutenant les initiatives citoyennes, comme celle de Frédéric Massuyeau avec « Sourire de Mômes ».

**Ecole Pierre DOUGUET
APEA
Bon de commande PAELLA**

A l'occasion des fêtes communales, l'APEA propose un repas sur place ou à emporter, avec ou sans réservation le samedi 27 mai :

PAELLA

Pour réserver, veuillez remplir le bon de commande papier et le remettre dans la boîte aux lettres de l'APEA au 3 rue de la Tour d'Auvergne (boîte blanche).

Nom:..... Prénom:.....

Téléphone:.....

Créneau horaire souhaité : ☐ 19h-20h30 ☐ 21h-22h30

(pour des raisons sanitaires, nous ne pourrions servir la paëlla en dehors de ces horaires, veuillez bien respecter la case cochée).

Désignation		Quantité	Prix
Paëlla avec fruits de mer	Part Adulte		10 €
	Part Enfant		6 €
Paëlla sans fruits de mer	Part Adulte		9 €
	Part Enfant		5 €
Dessert (glace ou salade de fruit)			2 €
Total			

☐ chèque (libellé : APEA Pierre Douguet) ☐ espèces

Bon de commande à nous retourner au 20 mai au plus tard.

"Réservez votre paëlla dès maintenant sur le bon suivant (à retourner à l'apea Pierre Douguet) ou par internet : http://link.infini.fr/commande_paella . Part adulte et enfant, dessert sur place ou à emporter. De 5 à 12€. Réservez jusqu'au 20 mai. Buvette sur place."



Paëlla
Samedi 27 mai
À Dinéault dès 19h


Réservez en un clic

10€
Avec fruits de mer

9€
Sans fruits de mer

Bons de commandes disponibles dans les commerces

Renseignements à
precommande.apeadineault@gmail.com

APEA de l'école Pierre Douguet